



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait conforme du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Nédélec, tenue le **11 novembre 2024**, à compter de **19h14** à la salle du conseil située au 33, rue Principale, à Nédélec.

Présence des conseillers :

M. Yves Bourassa, conseiller 1
Mme Linda Pomerleau, conseillère 3
Pierre Dénommmé, conseiller 4
M. Michel Ayotte, conseiller 5
M. Luc Bernèche, conseiller 6

Absence : Mme. Véronique Lemire, conseillère 2

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Lyne Ash.

Également, présente : Lise Dénommmé, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION NO 7649-11-24

8.1 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour

la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par Pierre Dénommmé, et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débiteront à **19 h**

Calendrier séance ordinaire du conseil de 2025.

13 janvier 2025	10 février 2025
10 mars 2025	14 avril 2025
12 mai 2025	9 juin 2025
14 juillet 2025	11 août 2025
8 septembre 2025	1er octobre 2025
10 novembre 2025	8 décembre 2025

À noter les séances sont tous le 2e lundi du mois à moins que:

Octobre 2025 : étant donné les élections générales en 2025, la séance doit se tenir au plus tard le 3 octobre - la séance est devancée au mercredi 1er octobre 2025, puisque la fermeture des mises en candidatures ferme le vendredi 3 octobre 2025.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME LE 11 NOVEMBRE 2024


Lise Dénommmé, dg., greffière-trésorière

Note : Le texte du présent extrait est sujet à la correction lors de l'adoption du procès-verbal à la prochaine séance ordinaire du conseil.